

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mars à 18 heures 00, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le vingt et un mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Noël GARDEN, Béatrice FIAT, Christophe RUET

Absents excusés : Philippe GALL, Nathalie BOCQUERAZ, Julien FIAT

Procurations : Philippe GALL donne pouvoir à Gilles GUINARD

Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ

Julien FIAT donne pouvoir à Christophe RUET

Votants : 10

Gilles GUINARD a été élu secrétaire de séance.

Délibération n°2025-12 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Madame le Maire donne lecture à l'assemblée du projet de budget primitif 2025 de la commune.

BALANCE GENERALE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	629 039.88€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	752 995.41€
TOTAL DES DEPENSES	1 382 035.29€
RECETTES D'INVESTISSEMENT	629 039.88€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	752 995.41€
TOTAL DES RECETTES	1 382 035.29€

Oùï cet exposé, après délibération : Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2025 avec reprise des résultats et ses annexes tels que présentés et qui s'équilibre à la somme de 629 039.88 € pour la section d'investissement et à 752 995.41 € pour la section de fonctionnement.

AUTORISE le Maire à signer tous documents pour l'application de cette décision.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**

